La Toscane vient de reprendre les couleurs et la cocarde qu'elle avait avant la promulgation du statut.

Six bateaux à vapeur espagnols et trois frégates, ayant à bord les troupes expéditionnaires, sont sortis le 23 mai du port de Barcelone pour se rendre à Gaëte. Le général Cordova, qui en a le commandement en chef, doit offrir, au nom de la reine, ses services au souverain pontife. Cette expédition était arrivée à Gaëte le 27.

Le nouveau ducrégnant de Parme, Charles III de Bourbon, a publié une proclamation dans laquelle il déclare qu'il reprend possession des Etats qui lui sont dévolus par droit héréditaire, et il confirme le gouvernement provisoire militaire tant que le rétablissement de l'ordre politique ne sera pas assez sûr pour permettre de poser les bases d'un Statut en harmonie avec les exigences du temps et les principes de saine politique, de manière à assurer aux peuples la vraie félicité et la vraie liberté. La ville de Pontremoli a envoyé à Parme une députation composée de M. le gonfalonier Bocconi, du marquis Dori et du comte Casini pour féliciter le duc.

ALLEMAGNE.

PRUSSE.

La *Journal de Francfort* publie ce qui suit sous la date de Berlin, 23 mai :

« Le gouvernement de Prusse vient de recevoir une Note officielle qui l'informe qu'une flotte de guerre russe a quitté Cronstadt pour aller offrir son appui au Danemark. On voit que cette mesure implique une sorte d'hostilité contre la Prusse. La Note diplomatique exprime d'ailleurs en termes assez vifs le mécontentement de ce que Berlin, qui a suffisamment à faire pour comprimer l'émeute dans ses propres Etats, aide à maintenir chez des voisins un esprit de révolte contre leur souverain légitime.

« La Note blâme positivement la conduite du gouvernement prussien qui, d'un côté, fait tout ce qui dépend de lui pour se rendre, jusqu'à un certain point, maître du mouvement de l'Allemagne, tandis que, d'un autre côté, par sa conduite dans la question du Schleswig-Holstein, il favorise ouvertement la révolte des sujets du Roi de Danemark, se rendant ainsi coupable d'une inconséquence impardonnable. Se fondant sur ces motifs, le gouvernement russe fait dépendre le rétablissement de relations amicales entre lui et le cabinet prussien de l'évacuation immédiate du Jutland et d'un traité prochain aux complications de l'Allemagne septentrionale.

« L'Empereur de Russie se trouve actuellement à Varsovie. Le cabinet prussien a envoyé dans cette ville, pour régler cette affaire par des négociations personnelles avec le Czar, le général Rauch, qui a long-temps résidé à St-Pétersbourg en qualité de plénipotentiaire pour les affaires militaires. Il est porteur d'une Note, faisant observer que la Prusse ne fait la guerre avec le Danemark que par ordre du pouvoir central, et assurant que personne plus que notre cabinet ne désire la fin des complications, de sorte qu'il a fait et qu'il fera toutes les démarches conciliables avec l'honneur pour terminer promptement la guerre avec le Danemark. M. de Meyendorf est parti aussi avant-hier pour se rendre à Varsovie auprès du Czar. »

On écrit de la frontière de Pologne, le 20 mai, au *Boersen-halle* :

« L'Empereur de Russie est attendu à Kalisch, où doivent aussi se rendre l'Empereur d'Autriche et le Roi de Prusse. Ce dernier arrivera par Ostrowo. Un courrier a annoncé son arrivée. Le comte de Nesselrode et les hommes les plus influens du conseil d'Etat accompagneront l'Empereur. »

Le Congrès des ministres peut être considéré comme terminé. On n'en est pas venu à un accord. Les gouvernemens n'ont pu résoudre les différends qui se sont élevés entre eux au sujet des attributions du pouvoir central, particulièrement des attributions militaires. On assure aujourd'hui que les négociations sont complétement rompues. Il se confirme, par des nouvelles de Francfort, que le projet du lieutenant-général de l'Empire est de ne remettre le pouvoir central intérimaire qu'à un Directoire, à une Diète restreinte. Les gouvernemens ne veulent pas aider le Roi de Prusse à dégager sa parole.

On écrit de Kœnisberg à la *Gazette de Cologne*, 19 mai :

« Le congrès des délégués des conseils des villes vient de terminer ses conférences. Vingt-cinq villes y étaient représentées, et c'étaient les plus considérables, à l'exception de Dantzick et de Memel. M. Kolor, de Marienwerder, membre de la gauche de l'Assemblée Nationale prussienne dissoute, présidait cette Assemblée. Elle a pris à l'unanimité les résolutions suivant-s:

« L'assemblée des délégués des conseils des villes déclare que, d'après son intime conviction, il n'y a de salut possible pour notre chère patrie que dans les mesures suivantes : 1° Le ministère Brandenbourg-Manteuffel est destitué et remplacé par un ministère populaire; 2° la Constitution de l'Empire d'Allemagne est immédiatement introduite en Prusse; 3° les Chambres sont immédiatement convoquées, sans modification à la loi électorale garantie par la Constitution du 5 décembre 1848; 4° la loi du 30 de ce mois sur l'état de siége, laquelle est en contradiction avec la Constitution de l'Empire et la Constitution prussienne du 5 décembre, et introduit un despotisme militaire inouï, est rapportée; 5° la politique étrangère du gouvernement prussien, qui a rompu alliance avec la Russie et l'Autriche, est abandonnée; la guerre avec le Danemark, reprise par le pouvoir central, est continuée avec énergie, et le blocus des ports allemands est levé par une paix honorable. »

Dans la séance de l'après-midi, on a nommé un comité chargé, autant que les circonstances le permettront, de convoquer à Elbing une nouvelle Diète des villes et d'y inviter aussi des représentans de toutes les associations politiques de la province.

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

Le gouvernement provisoire vient d'adresser à tous les militaires de l'Allemagne une proclamation énergique contre le Roi de Prusse, qui a fait appel à ses soldats pour étouffer le mouvement en faveur de la Constitution de la Prusse rhénane et de l'Allemagne méridionale. Il leur cite comme exemple l'armée badoise qui a exclu de ses rangs ceux de ses officiers qui avaient combattu les droits du peuple les armes à la main, et les a remplacés par des officiers qui sont prêts à réunir peuple et soldats par un pacte en faveur de la liberté. Vient ensuite une proclamation adressée à l'armée badoise et au peuple badois. Pour résister aux troupes prussiennes, le gouvernement compte sur la forteresse de Rastadt.

Nous apprenons que le chargé d'affaires de France dans le Grand-Duché de Bade, vient d'être rappelé par son gouvernement.

HESSE DARMSTADT.

A Darmstadt, une lutte s'est engagée. Le peuple a fait une attaque contre le château ; un capitaine et plusieurs soldats ont été tués. On ne connaît pas encore le résultat définitif de ce combat.

DUCHÉ DE BRUNSWICK.

On lit dans la *Gazette de Magdebourg*, sous la rubrique de Brunswick, 19 mai :

« Sur la réquisition du pouvoir central, toutes les troupes qui se trouvent encore ici partiront ces jours-ci pour Francfort. La nouvelle de l'accession prochaine du Hanovre au Zollverein allemand, qui est pour le Brunswick de la plus haute importance, est confirmée par une déclaration de M. Ansberg, directeur des finances, et même on ajoute que, dans certaines éventualités, cette accession entrera en vigueur le 1er juillet. »

HANOVRE.

On écrit de Hanovre, 21 mai, à la *Gazette pour l'Allemagne septentrionale* :

« Toutes les troupes mecklembourgeoises et 6,000 hommes de troupes hanoviennes sont destinés, à ce que nous apprenons de bonne source, à étouffer l'insurrection dans le sud de l'Allemagne. Il est probable que leurs positions actuelles seront occupées par des troupes prussiennes. »

Les journaux de Paris publient ce qui suit sous la date de St-Pétersbourg, 17 mai :

« On vient de publier un ukase de l'empereur, en date du 5 mai, portant que, attendu que la levée d'hommes ordonnée dans l'est de l'empire rencontre, par suite des mauvaises récoltes, de très grands obstacles, cette levée n'aura pas lieu dans ces contrées, mais sera exécutée, par compensation, dans les gouvernemens d'Orel, de Kaluga et de Tula. »

DANEMARK.

Les négociations relatives à un nouvel armistice entre le Danemark et l'Allemagne continuent avec la plus grande activité.

Tous les jours, le ministre d'Angleterre et le chargé d'affaires d'Autriche ont de longues conférences avec notre ministre des affaires étrangères. Le 20 mai, au soir, M. de Reedtz, chambellan du roi, s'est embarqué sur le steamer anglais l'*Hécate*, qui le conduira à Wismar (grand-duché de Meklenbourg-Schwerin), d'où il ira directement à Berlin.

D'un autre côté, nous apprenons que le duc d'Uppland (deuxième fils du roi de Suède et de Norwége) s'est embarqué à Stockholm, le 16 mai, sur le bateau à vapeur le *Gauthiod*, et que de là S. A. R. viendra à Copenhague. Le ministre de la justice de Suède, M. de Koch, accompagné de deux hauts fonctionnaires de son département, a pris passage sur le même steamer, pour se rendre extérieurement à Lubeck (Allemagne.)

BULLETIN COMMERCIAL.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.
12 JUIN 1849.

Londres	110.
Marseille	173 1/2
Livourne	144 1/2. 144

CHANGES DE SMYRNE
8 JUIN 1849.
En monnaie de lettre de change.

Londres	125 7/8. 126
Marseille	198
Trieste	415. 420
Constantinople . 3 jours	13 à 14 0/0 cont'agio.

En Beschlik.

Londres	110, 110 1/2
Marseille	173
id. 3 jours de vue	176
Constantinople	40 pair.

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 9 juin.

SALONIQUE. Bateau à vapeur autrich *Wien*, capitaine G. Knifitz, avec marchandises diver. groups et passagers.

Du 10 juin.

SMYRNE. Bateau à vapeur autrichien, *Asia*, cap. N. Franovich, charge de div. march. groups et passagers.

Du 11 juin.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur angl. *Tagus*, capitaine J. Joy, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 12 juin.

SOUTHAMPTON. Bateau à vapeur angl *Sultan*, c. G. Brooks, charge de march. div., gr. et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur fran. *Sésostris*, cap. Allegre, avec march. div. groups et passagers.

Noms des passagers

MM. Salakoski, polonais. — Mlle Grenet, institutrice, française. — Moroskaw, négociant, grec. — Bouyère, négociant, français. — Loriquet, tenur'er, français. — Nazareh, domestique, anglais. — Mlle Hautefeuille, couturière, française. — Coura, courier, français. — Galiel, médecin, russe. — Idrikowski, polonais. — Jaenbeski, polonais. — Raclicand, commissionnire, français. — Brocchi, négociant, napolitain. — Brunelli, négociant, napolitain. — Grotta, négociant, napolitain. Déposits, négociant tosean.— Germiam, étudiant, ottoman. Mlle Normand, couturière, française.— Ercolani, médecin, romain. Dhimitropulo, grec, Bonrio, grec.— Asferi, grec, Saugaras, grec.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien, *Conte-Kolowrat*, cap. G. Poirot, avec marchand. diverses, groups et passagers.

Du 13 juin.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austria*, cap. Remedich, avec marchand. diver., groups et passagers.

ODESSA. Bateau à vapeur russe la *Chersonèse*, capitaine Nicenoff, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Noms des passagers

MM. E. J. Dundavile, français. — Alfred Thompson, anglais. — Agop Gasper, négociant turc. — Souma Andrievich, neg. turc. — Marthop Vesiamoff et sa sœur Berouh, turcs. — Mirisachoff, neg. bohemien. — Mosis Chopa et son frère Sinder, autrichiens. — J. Zimermann avec sa femme et cinq enfants, wurtemberg'ois. — Marie avec ses deux filles, autrichiens.

DÉPARTS du 9 juin.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottoman *Saoun-Bahri*, cap. P. Antoine, avec march. diverses, groups et passagers.

Du 11 juin.

VARNA. Bateau à vapeur autr. *Ferdinando*, cap. Pocovich, avec march. div., groups et passagers.

Du 12 juin.

GALATZ. Bateau à vapeur autr. *Conte-Stürmer*, cap. F. Federico, avec march. div. groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur ottom. *Fa-cias-Tejpret*, cap. G. Clicion, avec march. div. groups et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Wien*, cap. G. Knifitz, avec marchandises diverses, groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 8 juin.

SABIONCELLO. Br. autr. *Francesca Minbelli*, cap. A. Jaulich, chargé de blé, adressé à M. Flori.

ODESSA. Br. sardc, *Francesco*, cap. Bogiano, chargé de blé, adressé à M. Craviotto; trois-mâts sarde, *Goito*, cap. G. Dodero, charge de blé, adressé à M. Flori.

BRAILA. Trois-mâts russe, *Costanza*, cap. Gazzolo, chargé de blé, adressé à M. Pedemonte; br. gree, *Evangheléstria*, cap J. Paolo, chargé de blé, adressé à M. Mavroyani; br. grec, *Evantia*, cap. P. Sigala, chargé de maïs, à ordre.

ODESSA. Br. ion. *Filadelfia*, cap. V. Inglessi, chargé de farine, adressé à M. Inglessi.

Du 9 juin.

MICONO. Br. grec, *Solon*, cap. J. Levendakis, chargé de sel, adressé à M. Schilizzi; br. grec, *Orea Ellas*, cap. A. Angheli, en lest, adresse au susdit.

GALATZ. Trois-mâts autr. *Sir Robert*, cap. G. Galzinich, chargé de blé, adressé à M. Parini.

ODESSA. Br. autr. *Tempo*, cap. L. Verona, chargé de blé, adressé à M. Florio.

TRÉBISONDE. Br. franç. *Rosalie Renouvelée*, cap. J. Aubourg, charge de cuivre, adressé à M. Kessisoglu.

Du 10 juin.

SANTORIN. Br. grec, *A. Théodosia*, cap. S. Sarri, chargé de vin, adressé à M. Ralli.

Du 11 juin.

MARIANOPOLIS. Trois-mâts autr. *Felsida*, cap. L. Fiscovich, chargé de blé, adressé à M. Flori.

TAGANROK. Trois-mâts angl. *Asphalon*, cap. A. Sharp, charge de laine, à ordre.

ODESSA. Br. grec, *Othon*, cap. Lombardo, en lest, à ordre.

VARNA. Br. russe, *Semiramis*, cap. D. Blaassi, charge de blé, adresse à M. Sarrali.

KERTCH. Trois-mâts angl. *Maats*, cap. E. Osborn, charge de blé, à ordre.

GALATZ. Br. ion. *A. Dimitrios*, cap. Y. Verghott, charge de blé, adressé à M. Svorono.

Du 12 juin.

GENES. Br. sardc, *Moderazione*, cap. G. Craviotto, en lest, adressé à M. Pedemonte; br. sarde, *Paolina*, cap. B. Craviotto, en lest, adresse au susdit.

IBRAILA. Br. angl. *Flash*, cap. G. Steele, charge de maïs, à ordre.

DÉPARTS du 8 juin.

TRIESTE. Br. autr. *Radovci*, cap. E. Zoppas, charge de blé.

MER-NOIRE. Br. grec, *A. Nicolaos*, cap. N. Lazzaro, charge de sel.

GALATZ. Br. russe, *Alessandro*, cap. C. Zafiraki, en lest.

BOURGAS. Br. russe, *S. Marco*, cap. C. Bosolimo, en lest.

Du 9 juin.

CORK ou FALMOUTH. Br. autr. *Teresa Fortunata*, cap. M. Dabinovich, chargé de blé.

MER-NOIRE. Trois-mâts russe, *A. Spiridhonas*, cap. T. Stanovich, en lest.

MALTE. Br. russe, *S. Costantino*, cap. N. Kiprioti, chargé de blé.

VARNA. Br. sarde, *Nuovo Soccorso*, cap. B. Raffo, en lest.

DANUBE. Br. grec, *A. Andreas*, cap. P. Petroglu, en lest; br. grec, *A. Costandinos*, cap. D. Connenos, en lest; br. grec, *London*, cap. C. Cuzi, en lest.

TRIESTE. Br. autr. *Risorto*, cap. V. Jacurzi, charge de maïs; br. autr. *Giorgio*, cap. J. Liepovatz, charge de blé; sch. russe, *Wellmir*, cap. Remedelli, chargé de seigle.

MER-BLANCHE. B. grec, *Virginie*, cap. S. Patroni, chargé de blé.

GALATZ. Br grec, *Evangheléstria*, cap. P. Koronaios, en lest.

LIVOURNE. Br. ion. *Resurrezione*, cap. G. Ferendino, charge de blé.

TRIESTE. Br. grec, *Stathios*, cap. D. Boyadjis, charge de blé.

DANUBE. Br. grec, *Nea Calioja*, cap. G. Panaritis, chargé de div. march.

CORK ou FALMOUTH. Trois-mâts angl. *Malta*, cap. J. Monkman, chargé de blé.

Du 10 juin.

DANUBE. Br. grec, *Mitiadhis*, cap. M. Zorzo, charge de sel.

Du 11 juin.

MER-NOIRE. Br. russe, *A. Nicolaos*, cap. P. Thodhori, en lest.

MISSEVRIA. Br. russe, *Metamorfosis*, cap. S. Yorghiu, en lest.

MER-BLANCHE. Br. ion. *Acarnania*, cap. G. Tandaria, chargé de blé.

Du 12 juin.

MARSEILLE. Br. russe, *Costanza*, cap. G. Gazzol, charge de blé.

CÉPHALONIE. Br. grec, *Leonidhas*, cap. E. Leudaulis, charge de blé.

ANNONCES.

DALL' I. R. CONSOLATO D'AUSTRIA IN SALONICCO.

EDITTO.

L'Imp. Reg. Consolato d'Austria in Salonicco deduce a pubblica notizia essere mancato ai vivi il 24 corrente senza lasciare testamento il sig. Giorgio Vianello, negoziante austriaco. Coloro che come creditori o per qualsivoglia titolo legale credessero poter promuovere ragioni sulla di lui eredità, dovranno insinuarsi innanzi quest'autorità ventilatoria personalmente o per mezzo di legittimo procuratore entro il termine di sei mesi, decorribili dal giorno della prima inserzione del presente editto nel *Journal de Constantinople* mentre in caso diverso si passerà alla liquidazione dell'eredità ed all'immissione in possesso di quelli i quali avranno legalmente legittimato il loro titolo.

Salonicco, 29 Maggio 1849.

L'Imp. Reg. Console,
ATANASKOWIC.

A VENDRE

En totalité ou en détail un beau mobilier complet fabriqué à Paris; consistant en harnois de cuisine, meubles de salle à manger, tables, chaises, vaisselle en porcelaine, linge, meubles de salon, canapé, fauteuil, lits, armoires à glace, buffets, toilette, tables de nuit le tout en acajou. Rideaux, glaces, tableaux, gravures, vins français, une voiture, un cheval, etc. S'adresser pour renseignemens à M. Pianoay vis-à-vis le cafe du Théâtre.

MAISON A LOUER.

Une maison à Therapia composée de 8 chambres meublées, avec jardin, cuisine, etc., située sur le quai près du palais de France.

S'adresser pour les conditions à M. Jh. Gravier, Khan de M. Camondo, à Kabouk-Basse de Galata.

REVUE DE L'ÉDUCATION NOUVELLE, JOURNAL DES MÈRES ET DES ENFANS.

Cette publication, basée sur la morale la plus sévère, s'adresse à ceux qui font l'éducation de l'enfance au sein de la famille. Elle est donc merveilleusement appropriée aux idées de l'Orient et se recommande d'ailleurs par le talent et la philanthropie de ceux qui l'ont conçue.

Bureaux, rue Neuve des Petits Champs, 97, à Paris.

Prix de l'abonnement pour l'étranger, 16 francs par an.

ON S'ABONNE :

A Constantinople, à l'administration des postes françaises, à Pera.

Dans les villes du littoral, à l'agence de la même administration.

RENSEIGNEMENS SECRETS ET EXACTS.

Pour affaires de famille ou de commerce, s'adresser à MM. Alexandre Pierre et Cie, rue des Noyers 97 à Paris. Les personnes ne voulant pas se faire connaître peuvent recevoir leurs rapports poste restante. Les renseignements simples, 15 fr. et fournis dans les 24 heures, pour les renseignements plus conséquents, les prix sont fixés avant l'opération.

PABULUM CAPILLORUM
OU
HUILE DE BANGALORE.

PRODUCTION INDIENNE,

Pour conserver et embellir les cheveux, les faire croître, les empêcher de tomber ou de blanchir et même les faire revenir sur les parties chauves de la tête.

Cette huile asiatique est tellement supérieure à toutes les autres préparations offertes au public pour la conservation de la chevelure qu'il suffira, d'une seule bouteille d'essai pour démontrer jusqu'à l'évidence cette supériorité incontestable. C'est une composition d'extraits animales et végétales habilement unies aux plus exquises essences de l'Arabie : elle produit toujours infailliblement l'effet désiré, pourvu toutefois que le derme chevelu ne soit pas entaché de tellement malade grave. Les savans ont qualifié cette huile du nom par lui-même assez significatif de *Pabulum Capillorum*, justifié par ses nombreux succès.

Se trouve à Constantinople, chez M. Ant. Calleja, pharmacien à Pera. A Smyrne, chez M. J. Comneno, Pharmacie Centrale.

LE NAPOLEON
JOURNAL MENSUEL.

MM. ALEXANDRE-PIERRE et Cie, Rue des Noyers, 27, à Paris, administration du Journal LE NAPOLÉON, informent leurs lecteurs que tout nouvel abonnement d'UN AN donne droit à tous les numéros parus, et en plus, sans augmentation, à tous les journaux, Feuilles volantes, Biographies, Chansons, Canards, Gravures et toutes Editions faites pendant le premier trimestre.

Les abonnemens doivent être envoyés franco en un bon sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	Paris.	Départemens.	Etranger.
Un an	2 fr.	3 fr.	4 fr.
Six mois	1 fr.	3 fr.	3 fr.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT.

Avis.

Le Sieur Gambin est invité à se présenter à la Chancellerie de la légation de France dans cette résidence, pour y prendre communication de deux lettres qui l'intéressent.

A VENDRE :

Un Caïque à trois paires de rames, presque neuf avec tous ses accessoires.

Prix 3500 piastres du G. S.

Pour plus amples informations s'adresser à M. A. Stampa, à Galata.

RENOMMÉES PARTOUT LE MONDE.

PILULES DE HOLLOWAY.

MALADIE DU FOIE ET DES POGNONS.

(*Extrait d'une lettre de M. J.-R. Herdin, datée de 78, King-Street, Sydney, New South Wales, 30 Septembre 1848.*

Au Professeur Holloway.

MONSIEUR, — J'ai le plaisir de vous informer que Stoort A. Donaldson, cer, marchand et agriculteur éminent, et aussi un Magistat de cette ville, vint chez moi, le 18 courant, et acheta au montant de 14 liv. st.g., de vos medecines, pour être envoyées dans ses bergeries, à New England. Il me raconta que quelques temps auparavant l'un de ses Intendants vint à Sydney pour avoir des secours de la medecine, étant attaqué d'une maladie du Foie et des Rognons. Il (M. Donaldson) l'avait place pour trois mois sous les soins d'un des meilleurs chirurgiens, sans que son traitement eût aucun resultat favorable. Cet homme, alors au desespoir, fit usage de vos Pilules et de votre Onguent, et, à sa grande surprise aussi bien qu'à celle de M. Donaldson, il fut retabli en parfaite santé par leur moyen, et cela dans le court espace de 10 jours.

(Signé) J. HEYDON.

Ces célèbres Pilules sont merveilleusement efficaces dans les maladies suivantes :

Le Bile, Inflammation,
Fièvres Intermittentes, Jaunisse,
L'Asthme, Maladie du Foie,
Toux à la Peau, Lombago,
Douleurs d'Entrailles, Rhumatisme,
Coliques, Retention d'Urine,
Constipation, Scrofule,
Consomption, Maux de Gorge,
Débilité, La Pierre et la Gravelle,
Hydropisie, Vie Douloureuse,
Dyssenterie, Tumeurs,
Erysipèle, Ulcère,
Irregularités Féminines, Affections Vénériennes,
Fièvres de toutes sortes, Vers de toutes sortes,
Goutte, Faiblesses, quelles qu'en soient les causes, etc.
Mal de tête,
Indigestion,

Se vendent par le Propriétaire, 244, Strom (près Temple Bar), à Londres; et par tous les vendeurs respectables de Medecines dans tout le monde civilisé, en Boites de 22 sol., 44 sol., chaque. Il y a beaucoup à sauver en prenant celles des plus grandes dimensions.

N. B. — Directions, enseignant la manière de s'en servir, sont attachées à chaque pot ou boîte.

Les Pilules et l'Onguent se trouvent chez M. A. STAMPA, Galata, Constantinople.

Edouard OTTONI, pharmacien à Pera.

MALADIES SECRETES.

VIN DU DOCTEUR ALBERT.

Après avoir soumis la salsepareille à toutes les épreuves chimiques, pharmaceutiques et médicales, il a été reconnu que cette plante, préparée au vin de Calabre par des procédés qui nous sont propres, et auxquels on n'est parvenu qu'après des recherches longues et dispendieuses, jouissant d'une efficacité supérieure à tous les moyens employés jusqu'à ce jour contre les affections syphilitiques.

En effet, on conçoit aisément qu'une maladie comme la syphilis, dont l'action prolongée sur l'économie, altère et épuise les constitutions les plus robustes, réclamait un traitement qui fût en même temps tonique et depuratif.

On s'est assuré que nulle autre substance ne possédait réunies les propriétés dissolvantes, douces, anodines et toniques que le vin vieux de Calabre possède à un degré qui le rend éminemment propre à se saturer des éléments depuratifs de la salsepareille, et à en augmenter la vertu curative.

Des expériences multipliées ont été faites par un grand nombre de médecins, à l'aide de cette préparation, dans des affections opiniâtres, et qui, malgré les traitemens les plus variés, avaient épuisé les forces des malades et les avaient conduits aux portes du tombeau. Dans tous ces cas, les accidens n'ont pas tardé à diminuer, et peu à peu les forces, l'embonpoint, le teint et les autres signes d'une santé parfaite ont succédé aux symptômes les plus alarmants.

Avant cette découverte, on avait à déplorer un moyen qui agît également sur toutes les constitutions, qui fût sûr dans ses effets, qui fût exempt des inconvénients qui on reprochait avec justice au mercure et autres préparations employées jusqu'à présent comme antisyphilitiques.

Aujourd'hui, on peut regarder comme résolu le problème d'un remède simple, facile, et nous pouvons le dire sans exagération, infaillible contre toute affection syphilitique, quelque ancienne et invétérée qu'elle soit.

Les dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, etc., soit qu'ils dérivent du vice syphilitique dégénéré ou transmis par l'hérédité, comme cela arrive le plus souvent, soit qu'ils proviennent de toute autre cause héréditaire ou accidentelle, ne peuvent être combattus par un moyen plus efficace que le Vin de Salsepareille, ils cèdent constamment à son usage, car il tient le premier rang parmi les depuratifs.

Dépôt à Constantinople, chez M. EDOUARD OTTONI, pharmacien, à Pera.